

ENTREPRISE D'ACCUEIL (EA) Entreprise utilisatrice (EU)	ENTREPRISE DE TRANSPORT (ET) Entreprise extérieure (EE)
Dénomination sociale : TLR	Dénomination sociale :
Adresse : Boulevard Dambourney 76 350 OISSEL SUR SEINE	Adresse :
Contacts : Responsable Exploitation : J. ROMANN 06 09 21 49 14 (jromann@tlr.fr) Atelier : K. LUCAS 06 09 21 49 87 (klucas@tlr.fr) QHSE : D. PAJON 06 45 52 33 39 (dpajon@tlr.fr)	Contact : Tél contact : Mail contact : Transport de marchandises pour le compte de

➔ Vous êtes sur un site engagé dans une démarche de prévention des risques relatifs à la sécurité et à l'environnement et placé sous video surveillance (Déclaration faite auprès de la CNIL et gestion des données conformément au RGPD)

Ce protocole est établi dans le but de maîtriser les risques liés aux livraisons sur le site. Il est transmis par le fournisseur à toute personne qui sera amenée à venir sur le site de l'entreprise d'accueil.

Le non-respect des mesures ci-dessous peut conduire à l'exclusion du site et/ou à la résiliation du contrat.

NATURE DE L'OPERATION :	☐ Chargement par Entreprise d'accueil	☐ Déchargement par Entreprise d'accueil
	☐ Chargement par Entreprise de transport	☐ Déchargement par Entreprise de transport
	☐ Ponctuelle(s)	☐ Répétitive (durée 2 ans sauf en cas de modification)

HORAIRES D'OUVERTURE DU SITE



Du Lundi au Vendredi : **07h00 – 18h00**

SYMBOLES ET IDENTIFICATIONS DES DANGERS

☐ Pas de risque chimique				
	☐ J'explose	☐ Je flamme	☐ Je fais flamber	☐ Je suis sous pression
				
☐ Je tue	☐ Je ronge	☐ J'altère la santé ou la couche d'ozone	☐ Je nuis gravement à la santé	☐ Je pollue

Produits concernés : (Indiquer noms + codes ONU)

CONDITIONNEMENT DE LA MARCHANDISE

							☐ Autre (à préciser):
☐ Colis	☐ Palettes filmées	☐ Caisse palette	☐ Benne	☐ Container	☐ Big-Bags	☐ Bidons, Fûts	

VEHICULE DE TRANSPORT

TYPE	CARACTERISTIQUES
☐ Porteur de moins de 3,5 T ☐ Porteur de plus de 3,5 T ☐ Ensemble articulé	☐ Benne ☐ Bâché ☐ Plateau ☐ Citerne ☐ Camion grue ☐ Autre :

EQUIPEMENTS

MANUTENTION MANUELLE	MANUTENTION MECANISE
☐ Diabes ☐ Rolls containers ☐ Aucun	☐ Grue auxiliaire ☐ Benne basculante ☐ Aucun
☐ Transpalettes ☐ Accessoires de levage ☐ Autre :	☐ Hayon élévateur ☐ Chariot automoteur ☐ Autre :

Utilisateurs	Qui classe ?	Lieu	Durée	Qui archive ?	Lieu	Durée
Resp. activité, Resp. parc, RQHSE	R. QHSE	Réseau Q:\Z_QHSE\1-Partage QHSE\2 Hygiène Sécurité\6 Protocoles Plans\1 Protocoles sécurité	3 ans	R. QHSE	Destruction	

RISQUES LIÉS AUX OPÉRATIONS DE CHARGEMENT ET/OU DÉCHARGEMENT

- Le conditionnement des livraisons doit **permettre un déchargement en toute sécurité**
- Toute livraison présentant un danger n'est pas déchargée, et ce à la charge de l'Entreprise de Transport
- Aucune personne **n'est autorisée à pénétrer dans la zone de chargement ou déchargement pendant l'opération**, à l'exception du responsable en charge de la livraison, de l'opérateur pour le déchargement et du transporteur
- Aucune opération de chargement ou déchargement ne peut s'effectuer **sans la présence ou l'accord du personnel d'encadrement de l'Entreprise d'Accueil**
- L'EA et l'ET (ou EU) s'engagent à mettre à disposition uniquement **du matériel régulièrement vérifié et entretenu et des personnels qualifiés pour les opérations à mener**

CONSIGNES SECURITE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Présentez vous à l'accueil pour vous enregistrez avec les documents de transport, vos papiers d'identité et du véhicule
- Circulation des véhicules portes fermées, à vitesse **très réduite** (max 20 Km/h)
- Respecter le Code de la Route, **priorité aux piétons**
- **Priorité aux véhicules effectuant une manœuvre ou sortant du site**
- Stationner le véhicule à l'emplacement prévu, serrer le frein à main **et couper le moteur dès que possible**
- **Portez vos équipements de protection individuelle** sur le parking et lors des opérations de chargement / déchargement
- Respecter les exigences relatives au transport de produits chimique (Règlement ADR) le cas échéant
- Le calage et l'arrimage de la marchandise est obligatoire et doit être adapté à la charge transportée,
- Assurer le bâchage/débâchage du véhicule depuis le sol
- S'assurer de la bonne répartition de la charge et du PMA (poids maximal autorisé)
- Vous n'êtes pas autorisé à utiliser un chariot automoteur (sauf autorisation de conduite délivrée sur présentation des habilitations au Responsable QHSE)
- **Vous n'êtes pas autorisé à circuler dans les locaux sans autorisation, à fumer ou vapoter sur le site et dans les locaux (hors zone prévues à cet effet signalées par affichage)**
- Interdire toute présence dans la zone de manœuvre et ne pas se placer ou circuler sous une charge
- Opération de nuit : allumer les veilleuses et feux de croisement du véhicule



Interdiction de fumer/vapoter sur tout le site



Interdiction d'utiliser son téléphone portable en zone ATEX



Entrée interdite aux personnes non autorisées



Zone ATEX :
Risques d'incendie et d'explosion

Le port d'une tenue de travail, d'un gilet haute visibilité, de chaussures de sécurité et de gants est obligatoire sur tout le site



L'ET doit prévoir les équipements de protection individuelle adaptés à l'opération (chute : harnais ; projection : lunette ; élévation de charge : casque)

PROPRETE, HYGIENE ET ENVIRONNEMENT

- Utiliser les poubelles pour y jeter vos déchets et utiliser les sanitaires à disposition.
- Respecter l'ordre, la propreté et l'environnement, ne pas laisser d'objets sur le sol.
- Interdiction de déverser des produits polluants dans les réseaux d'eau pluviales et eaux usées : Prévenir IMMEDIATEMENT votre contact sur site si un déversement accidentel est détecté. Stopper toute activité et limiter la dispersion de produits.

CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE

- Respecter les consignes générales de sécurité affichées sur le plan d'évacuation.
- Se diriger à l'extérieur des bâtiments vers le point de regroupement.
- Positionner les véhicules afin de rendre libre le passage des véhicules de secours.



ENTREPRISE D'ACCUEIL

Prénom Nom : **David PAJON**
Fonction : Directeur Process et Qualité
Date : 13/10/2022
Signature



ENTREPRISE DE TRANSPORT / UTILISATRICE

Prénom Nom :
Fonction :
Date :
Tampon + Signature

Utilisateurs	Qui classe ?	Lieu	Durée	Qui archive ?	Lieu	Durée
Resp. activité, Resp. parc, RQHSE	R. QHSE	Réseau Q\Z_QHSE\1-Partage QHSE\2 Hygiène Sécurité\6 Protocoles Plans\1 Protocole sécurité	3 ans	R. QHSE	Destruction	

Règles spécifiques COVID-19



Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du site.

Il est obligatoire de respecter les règles de distanciation physique (minimum 1m).



Les gestes protecteurs doivent également être respectés :



Se laver très
régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir



Utiliser un
mouchoir à
usage unique et
le jeter



Saluer sans se
serrer la main,
éviter les
embrassades

Du savon et du gel hydroalcoolique sont à disposition sur site.

SITE DE OISSEL - TLR

Adresse



Boulevard Dambourney
76350 OISSEL SUR SEINE

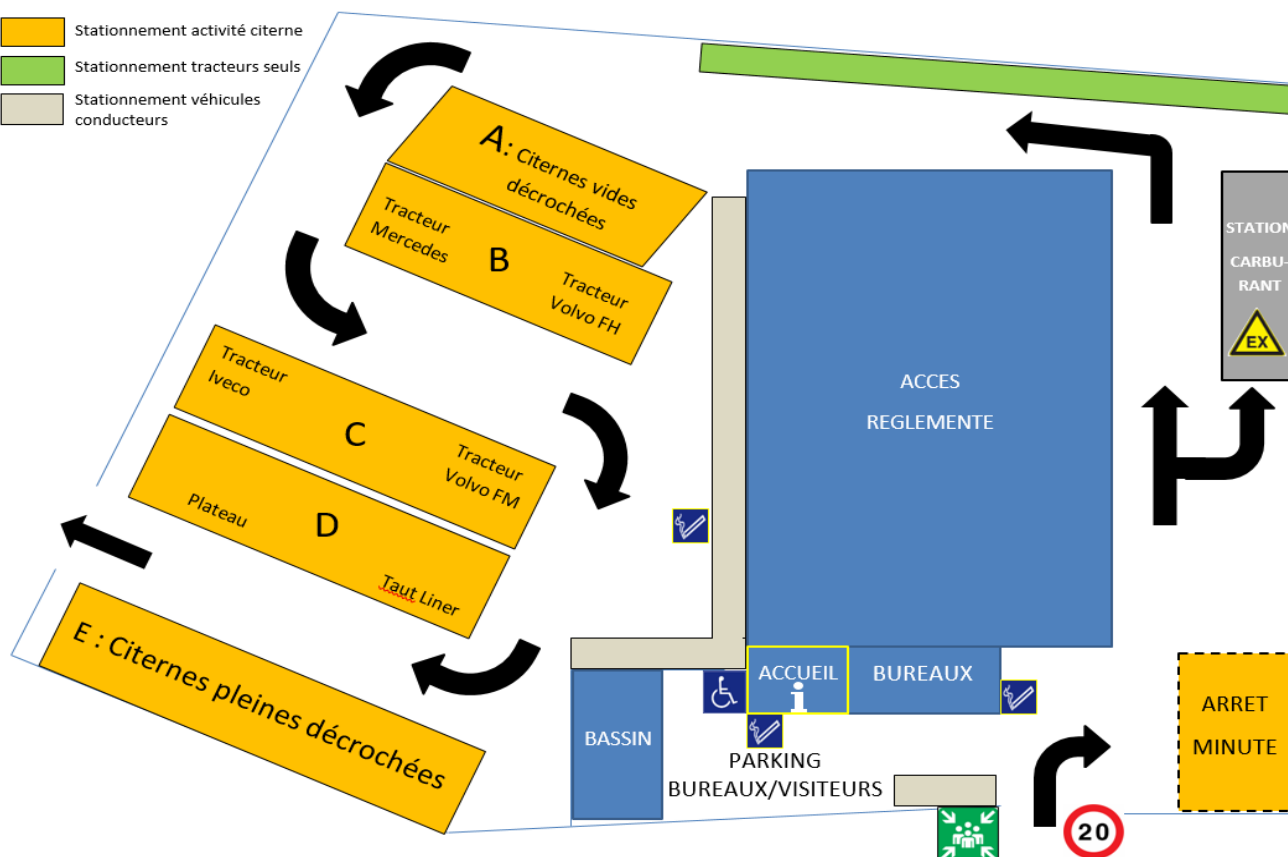
Responsable des opérations



Directeur : F. SCHEWE 06 16 77 39 42 (fschewe@tlr.fr)
Carburants / Maintenance : F. THIERRY (fthierry@tlr.fr)
Atelier : K. LUCAS 06 09 21 49 87 (klucas@tlr.fr)
QHSE : A. VENY 06 45 52 33 39 (aveny@tlr.fr)

- Stationnement activité citerne
- Stationnement tracteurs seuls
- Stationnement véhicules conducteurs

PLAN DE CIRCULATION



NUMEROS D'URGENCE



POMPIERS : 18

SAMU : 15

POLICE : 17

Utilisateurs	Qui classe ?	Lieu	Durée	Qui archive ?	Lieu	Durée
Resp. activité, Resp. parc, RQHSE	R. QHSE	Réseau Q:\Z_QHSE\1-Partage QHSE\2 Hygiène Sécurité\6 Protocoles Plans\1 Protocole sécurité	3 ans	R. QHSE	Destruction	